

SPECTRUM RX3100
AGENT MICROBIOCIDE

INDUSTRIEL
Solution
DANGER



POISON

DANGER - CORROSIF POUR LES YEUX
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

PRINCIPS ACTIFS:

Chlorhydrate de dodécylguanidine..... 10,6%
Bisthiocyanate de méthylène..... 5,0%

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 24506

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET 0.05L – 20,000L

SOLENIS CANADA ULC. 1151 Green Valley Rd, London On N6n 1e4

Téléphone: 1-905-632-7861

Téléphone d'urgence: 1-844-SOLENIS (1-844-765-3647)

POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT. Des conseils techniques concernant des problèmes spécifiques à un site sont disponibles en contactant Solenis Canada ULC

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

PRÉCAUTIONS: SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. CORROSIF POUR LES YEUX. IRRITE ET SENSIBILISE LA PEAU. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. En cas de contact avec les yeux, obtenir des soins médicaux sans délai. IRRITE LES POUMONS, PEUT ÊTRE FATAL SI INHALÉ. Ne pas inhaler les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. PEUT ÊTRE FATAL SI AVALÉ. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'emploi. Porter un respirateur complet approuvé par le NIOSH, des gants résistant aux produits chimiques, un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussures, des chaussettes et un tablier résistant aux produits chimiques pendant la manipulation du produit concentré lors des activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation. Utiliser seulement dans un endroit bien ventilé. Les utilisateurs devraient se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Les utilisateurs devraient retirer leurs vêtements sans tarder lorsque ce pesticide vient en contact avec la peau par des vêtements mouillés ou lors de déversements. Se laver à fond et enfiler des vêtements propres. Jeter les vêtements et toute autre matière absorbante qui ont été mouillés ou fortement contaminés par le concentré de ce produit. Ne pas les réutiliser.

2024-5230

2024-10-25

PREMIERS SOINS:

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

La probabilité de dommages aux muqueuses pourrait contre-indiquer le lavage gastrique. Des mesures contre le choc circulatoire, la depression respiratoire et les convulsions pourraient être nécessaires.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX:

Ce produit est toxique pour les poissons et d'autres organismes aquatiques. Il faut éviter de l'utiliser dans des conditions susceptibles de mener à son introduction dans les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les mers ou d'autres plans d'eau, en contravention de la réglementation fédérale ou provinciale. Il faudrait prendre connaissance des exigences législatives applicables avant d'utiliser ce produit. Ne pas déverser l'effluent traité dans les lacs, ruisseaux, étangs, rivières, estuaires, océans ou eaux publiques. Ne pas contaminer ces eaux lors du nettoyage du contenant et de l'équipement ou l'élimination des déchets. Utiliser ce produit seulement tel que prescrit sur cette étiquette.

ÉLIMINATION:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ENTREPOSAGE:

Entreposer dans un endroit sec. Garder le contenant fermé.

MODE D'EMPLOI

Ce produit aide à contrôler les bactéries et champignons microscopiques indésirables dans les usines de pâtes et papiers et les systèmes d'additifs et à la conservation de la pâte, émulsions de pigments, émulsions, adhésifs, agents antimousse, polymères et produits de papier. Les additions peuvent se faire de façon continue ou intermittente selon la gravité du problème.

LES CIRCUITS FORTEMENT ENCRASSÉS doivent être nettoyés avant de commencer le traitement.

MÉTHODE INTERMITTENTE OU CHOC

DOSE INITIALE: Lorsque le système est visiblement encrassé ajouter 0,05 à 0,5 kg par tonne de pâte ou de papier produite. Pour les systèmes d'additifs, ajouter directement au taux de 0,06 à 0,48 kg par 1000 litres (60 à 480 ppm). Répéter jusqu'à ce que le contrôle soit atteint.

DOSE SUBSÉQUENTE: Lorsque le contrôle microbien est atteint, ajouter 0,05 à 0,25 kg par tonne de pâte ou de papier produite. Traiter le système selon le besoin pour maintenir le contrôle. Réduire les additions au système d'additifs à un taux de 0,03 à 0,24 kg par 1000 litres (30 à 240 ppm).

MÉTHODE EN CONTINU

DOSE INITIALE: Lorsque le système est visiblement encrassé, ajouter 0,05 à 0,5 kg par tonne de pâte ou de papier produite. Pour les systèmes d'additifs, ajouter directement au taux de 0,06 à 0,48 kg par 1000 litres (60 à 480 ppm). Répéter jusqu'à ce que le contrôle soit atteint.

DOSE SUBSÉQUENTE: Maintenir le taux suivant en alimentant en continu 0,05 à 0,15 kg par tonne de pâte ou de papier produite. Ajouter au système d'additifs au taux de 0,012 à 0,18 kg par 1000 litres (12 à 180 ppm).

LES CIRCUITS FORTEMENT ENCRASSÉS doivent être nettoyés avant de commencer le traitement.

POUR LA CONSERVATION

Ce produit doit être ajouté directement au matériau à conserver avant sa transformation en produit fini, soit pâte, casse, polymères, agents antimousse, alun, émulsions, adhésifs, couchages, émulsions de pigments, produits de papier, etc. Le dosage varie selon le matériau à conserver et la durée d'entreposage. Le dosage habituel est de 200-300 ppm et dans les conditions extrêmes, on peut aller jusqu'à 250-800 ppm. Ces recommandations sont basées sur une période d'entreposage maximum de 2 semaines. Pour une période de conservation qui dépasse 2 semaines, la concentration maximum doit être augmentée jusqu'à 1000 ppm.

Note: Ce produit ne doit être utilisé dans la manufacture de matériaux pouvant être en contact avec la nourriture.

SYSTÈMES DE RECIRCULATION D'EAU DE REFROIDISSEMENT

Ce produit aide à contrôler les pellicules biologiques dues aux bactéries, algues et champignons dans les condenseurs à évaporation, les circuits d'échange de chaleur, les tours de refroidissement commerciales et industrielles, les systèmes d'affluent comme les filtres à écoulement continu et les lagunes, les épurateurs et les pasteurisateurs des brasseries. Ne pas utiliser dans les circuits d'eau potable.

On peut ajouter ce produit de façon continue ou intermittente ou selon le besoin. La fréquence et la durée du traitement varient selon la gravité du problème.

LES CIRCUITS FORTEMENT ENCRASSÉS doivent être nettoyés avant de commencer le traitement.

CONTRÔLE DES BACTÉRIES, CHAMPIGNONS ET ALGUES

MÉTHODE INTERMITTENTE OU CHOC

DOSE INITIALE: Lorsque le système est visiblement encrassé, ajouter ce produit au taux de 0,024 à 0,12 kg (24 to 120 ppm) par 1 000 L d'eau dans le système. Répéter jusqu'à ce que le contrôle soit atteint.

DOSE SUBSEQUENTE: Lorsque le contrôle est atteint, ajouter ce produit au taux de 0,012 à 0,09 kg (12 à 90 ppm) par 1 000 L d'eau dans le système à tous les 3 jours ou selon le besoin pour maintenir le contrôle.

2024-5230

2024-10-25

MÉTHODE EN CONTINU

DOSE INITIALE: Lorsque le système est visiblement encrassé, ajouter ce produit au taux de 0,024 à 0,12 kg (24 à 120ppm) par 1,000L d'eau dans le système.

DOSE SUBSÉQUENTE: Alimenter en continu pour maintenir un dosage de 0,012 à 0,09 kg (12 à 90 ppm) par 1,000 L d'eau dans le système.

LAVEURS D'AIR

Pour usage dans les systèmes des laveurs d'air industriels munis de dispositifs pour l'élimination des brouillards. Ce produit contrôle les bactéries et champignons responsables des pellicules biologiques dans les laveurs d'air industriels. Ajouter 0,012 à 0,12 kg (12 à 120 ppm) par 1 000 L de ce produit à l'eau dans le système selon la gravité de la contamination. LES CIRCUITS FORTEMENT ENCRASSÉS doivent être nettoyés avant de commencer le traitement.

MÉTHODE INTERMITTENTE OU CHOC

DOSE INITIALE: Lorsque le système est visiblement encrassé, ajouter le produit au taux de 0,024 à 0,12 kg (24 à 120 ppm) par 1 000 L d'eau dans le système. Répéter jusqu'à ce que le contrôle soit atteint.

DOSE SUBSÉQUENTE: Lorsque le contrôle microbien est atteint, ajouter ce produit au taux de 0,012 à 0,09 kg (12 à 90 ppm) par 1 000 L d'eau dans le système à tous les 3 jours ou selon le besoin pour maintenir le contrôle.

MÉTHODE EN CONTINU

DOSE INITIALE: Lorsque le système est visiblement encrassé, ajouter ce produit au taux de 0,024 à 0,12 kg (24 à 120ppm) par 1 000 L d'eau dans le système.

DOSE SUBSÉQUENTE: Maintenir le niveau de traitement en pompant ce produit en continu au taux de 0,012 à 0,09 kg (12 à 90 ppm) par 1 000 L d'eau dans le système par jour.